

Arbitre de Ligue Certifié (Régional)

Conditions des stagiaires à la formation

- être Arbitre de Ligue Certifié depuis 1an.
- suivre la formation continue de 2 jours avec 6h de théorie et 9h de pratique

Conditions de mise en œuvre

- suivre la formation continue de 2 jours avec 6h de théorie et 9h de pratique

Condition(s) de validation

- Avoir réaliser l'arbitrage d'au moins 10 matchs de double dans les 12 mois précédent l'examen.
- Examen pratique :
 - 1 journée optionnelle avec un conseiller en arbitrage de la Ligue
 - 1 journée avec deux certificateurs minimums avec arbitrage de simples et doubles sur tournois ou interclubs régionaux, championnats de Ligue. Ces matchs doivent comporter des joueurs N.